

## 876-878 Identification des documents

### Renseignements généraux

- 876 Identification des documents - Unité bibliographique de base (R)  
 877 Identification des documents - Matériel supplémentaire (R)  
 878 Identification des documents - Index (R)

---

#### INDICATEURS

##### Premier indicateur

###### Non défini

∅ Non défini

##### Second indicateur

###### Non défini

∅ Non défini

---

#### CODES DE SOUS-ZONES

##### Numéros

- |  |  |
|--|--|
| ‡a Numéro interne du document (NR)                   | ‡r Identification de l'unité invalide ou annulée (R) |
| ‡b Numéro interne du document invalide ou annulé (R) | ‡t Numéro d'exemplaire (R)                           |
| ‡p Désignation du document (R)                       |  |

---

##### Acquisition

- |                              |                                |
|------------------------------|--------------------------------|
| ‡c Coût (R)                  | ‡e Source de l'acquisition (R) |
| ‡d Date de l'acquisition (R) |                                |

---

##### Mise en circulation

- |                                   |                         |
|-----------------------------------|-------------------------|
| ‡h Restrictions d'utilisation (R) | ‡j État du document (R) |
|-----------------------------------|-------------------------|

---

##### Emplacement

- ‡i Emplacement temporaire (R)

---

##### Notes

- |                                    |                                |
|------------------------------------|--------------------------------|
| ‡x Note non destinée au public (R) | ‡z Note destinée au public (R) |
|------------------------------------|--------------------------------|

---

##### Sous-zones de contrôle

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| ‡3 Documents précisés (NR) | ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (NR) |
| ‡6 Liaison (NR)            |  |

---

#### DÉFINITION ET PORTÉE DES ZONES

Ces zones contiennent l'identification des pièces du document spécifié dans la notice de fonds. Elles contiennent différentes données qui pourraient être utiles à l'enregistrement de documents particuliers qui seront utilisés entre autres lors d'applications concernant l'acquisition ou la mise en circulation.

Cette zone peut également être utilisée pour rassembler les entités bibliographiques distinctes qui sont contenues dans un document en une seule unité matérielle. Un code à bâtonnets identique est alors enregistré dans la sous-zone ‡p ou un numéro interne de document dans la sous-zone ‡a de chaque notice de fonds. Dans ce cas, on peut utiliser la sous-zone ‡3 (*Documents précisés*) au besoin pour identifier des numéros particuliers de collections ou des documents en plusieurs parties qui sont contenus en une seule unité matérielle.

#### Établir un lien entre l'identification du document et les documents du fonds

Les zones du document des configurations et des niveaux de fonds suivants sont reliées aux unités qui leur correspondent de la façon présentée ci-après :

**Document en une seule unité matérielle :**

- *Un exemplaire, une zone 852* - Les zones du document ne nécessitent pas de sous-zone de liaison, car elles concernent toutes le même document. (Les fonds sont enregistrés au niveau 1 ou 2 du Guide/17 (Niveau d'enregistrement).)  
[Voir l'exemple dans la sous-zone #p ci-dessous]
- *Exemplaires multiples, une ou plusieurs zones 852* - La sous-zone #3 sert à relier les zones du document aux exemplaires appropriés de la zone 852. (Les fonds sont enregistrés au niveau 1 ou 2 du Guide/17 (Niveau d'enregistrement).)  
[Voir l'exemple dans la sous-zone #e ci-dessous]

**Document en plusieurs parties :**

- *Fonds des zones 866-868 (Fonds textuels)* - La sous-zone #3 sert à relier les zones du document à la partie appropriée qui est spécifiée dans les zones 866-868. (Les fonds sont enregistrés au niveau 3 ou 4 du Guide/17 (Niveau d'enregistrement).)  
[Voir l'exemple dans la sous-zone #h ci-dessous]
- *Fonds des zones 863-865 (Énumération et chronologie)* - La sous-zone #8 sert à relier les zones du document à la partie appropriée qui est spécifiée dans les zones 863-865. Chaque partie (volume ou volumes) pour laquelle on a inclus l'identification du document nécessite une zone 863-865 distincte. (Les fonds sont enregistrés au niveau 3 ou 4 du Guide/17 (Niveau d'enregistrement) avec une identification de l'unité.)  
[Voir l'exemple dans la sous-zone #l ci-dessous]

**LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU****■ INDICATEURS**

Les deux positions d'indicateur ne sont pas définies et chacune contient un blanc (b).

**■ CODES DE SOUS-ZONES****#a - Numéro interne du document**

Cette sous-zone contient un numéro d'identification unique pour le document.

876 bb#aAAH8128-1-1#pA14802137389

**#b - Numéro interne du document invalide ou annulé**

Cette sous-zone contient un numéro interne du document invalide ou annulé.

**#c - Coût**

Cette sous-zone contient le prix ou le coût de remplacement du document. On peut indiquer entre parenthèses le type de coût, par exemple, normal, escompte, remplacement.

876 bb#aAAH8128-1-1#c\$13.75#pA14802137389

876 bb#aABH8998-1-1#c\$6.00 (escompte)

**#d - Date d'acquisition**

Cette sous-zone contient la date d'acquisition du document sous la forme AAAAMMJJ. Si la date est associée à un coût, elle suivra la sous-zone #c (Coût) à laquelle elle correspond. La date est enregistrée selon la norme *Représentation de la date et de l'heure* (ISO 8601).

876 bb#aXZX1222-1#d19940622#pA1234567

**#e - Source de l'acquisition**

Cette sous-zone contient de l'information concernant l'acquisition d'un document. Celle-ci peut être enregistrée sous forme textuelle ou codée. Les codes peuvent être définis localement.

852 0b#aDLC#bMRR#1

852 0b#aDLC#bSSRR#t2  
 876 bb#3SSRR copie#a00019779439#eCIP

### #h - Restrictions d'utilisation

Cette sous-zone contient de l'information concernant les restrictions liées à l'utilisation d'un document. On l'utilise lorsqu'il est nécessaire d'inclure des renseignements qui sont trop spécifiques au document pour être inclus dans la zone 506 (Note sur les limites à la consultation) de la notice bibliographique. La sous-zone #h peut être enregistrée sous forme textuelle ou codée. Les codes peuvent être définis localement.

866 bb#80#av.1-4  
 876 bb#3v.1/2#aABH1332-1-1#hConsultation sur place uniquement#pA14893829302  
 876 bb#3v.3/4#aABH1332-1-2#hConsultation sur place uniquement#pA14839283910  
*[Les restrictions indiquent que le prêt entre bibliothèques et la mise en circulation de ces documents ne sont pas permis.]*

### #j - État du document

Cette sous-zone contient de l'information concernant l'état permanent du document, par exemple, s'il a été perdu ou retiré. La sous-zone #j peut être enregistrée sous forme textuelle ou codée. Les codes peuvent être définis localement.

863 40#81.3#a109#b1-6#i1990#j1-6  
 876 bb#81.3#aAAA1000-1-2#jPerdu#pA1481283845

### #i - Emplacement temporaire

Cette sous-zone indique l'emplacement temporaire d'un document. Cette sous-zone n'a pas pour but de fournir de l'information sur la mise en circulation, mais plutôt sur l'emplacement temporaire du document dont l'emplacement permanent est spécifié dans la zone 852 (*Emplacement*). Si on le désire, on peut utiliser une sous-zone #9 locale pour indiquer les dates.

863 40#81.5#a110#b1-6#i1991#j1-6  
 863 40#81.6#a110#b7-12#i1991#j7-12  
 876 bb#81.5#aAAA1000-1-4#iSalle de réserve#pA1481283808  
 876 bb#81.6#aAAA1000-1-6#iRéférence#pA1481283892

### #p - Désignation du document

Cette sous-zone contient un code à bâtonnets ou une autre identification de l'unité lisible par machine (comme OCR) associés au document. Un numéro d'inventaire est enregistré dans la sous-zone #p (*Identification de l'unité*) de la zone 852.

852 0b#aTxAM#bRayons#hHD9195.A5#iW5  
 876 bb#aAAH8128-1-1#c\$13.75#pA14802137389

### #r - Identification de l'unité invalide ou annulée

Cette sous-zone contient une identification de l'unité lisible par machine qui est invalide ou annulée.

876 bb#aAAH8128-2-1#c12.00#pA14812385910#rA14821385083#xCataloguer de nouveau comme copie supplémentaire pour les rayons après enregistrement.

### #t - Numéro d'exemplaire

Cette sous-zone indique le numéro d'exemplaire du document.

008/17-19 002 *[deux exemplaires signalés]*  
 852 01#aDLC#bMRR  
 876 bb#a80006537#jPerdu#t2

### #x - Note non destinée au public

Cette sous-zone contient toutes les notes concernant le document décrit dans cette zone. Ces notes ne sont pas destinées au public.

876 bb#aAAH8128-2-1#c12.00#pA14812385910#qA14821385083#xCataloguer de nouveau

comme copie supplémentaire pour les rayons après enregistrement.

### ‡z - Note destinée au public

Cette sous-zone contient toutes les notes concernant le document décrit dans cette zone. Ces notes sont destinées au public.

### ‡3 - Documents précisés

Cette sous-zone contient de l'information qui spécifie le volume ou la catégorie des parties qui correspondent à l'identification du document. Si la catégorie des parties est enregistrée dans des zones 866-868 qui ne correspondent pas à l'unité, la sous-zone ‡3 doit alors représenter une unité individuelle et non pas une collection d'unités. La sous-zone ‡3 peut également être utilisée pour spécifier le sous-ensemble de la zone 583 (*Note sur les mesures prises*) ou les zones 863-865 (*Énumération et chronologie*) auxquelles l'identification du document s'applique.

866	<del>b0</del> ‡80‡av. 5
868	<del>b0</del> ‡80‡aIndex chronologique
868	<del>b0</del> ‡80‡aIndex alphabétique
876	<del>b0</del> ‡3v.5‡aABH1332-1-3‡pA14828301589
878	<del>b0</del> ‡3Index chronologique‡aABH1332-1-4‡pA14828301588
878	<del>b0</del> ‡3Index alphabétique‡aABH1332-1-5‡pA14801389752

### ‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

### ‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

## CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

### Information sur le fonds intégrée

Lorsque l'information sur le fonds est intégrée dans une notice bibliographique MARC, on peut uniquement avoir recours à plusieurs zones 876-878 lorsque l'information n'inclut pas d'autres zones d'information concernant le fonds qui doit être relié à une zone 876-878 particulière aux fins d'intelligibilité. Lorsque la liaison de zones est requise, une zone 876-878 et les autres zones qui y sont associées peuvent être intégrées dans la notice bibliographique. On doit produire des notices individuelles pour chacune des autres zones 876-878 et les zones associées. Cependant, il peut exister plusieurs zones 852 dans la notice contenant l'identification du document qui y correspond dans les zones 876-878 : le numéro d'exemplaire qui y correspond est spécifié dans la sous-zone ‡t (*Numéro d'exemplaire*) ou son sous-ensemble est indiqué dans la sous-zone ‡3 (*Documents précisés*).